

01.10.2025 - 08:00 Uhr

Avertissement produit : le TCS déconseille fortement l'achat de deux sièges auto*Vernier/Ostermundigen (ots) -*

Dans le cadre de ses tests consommateurs réguliers, le TCS a identifié de graves défaillances de sécurité sur deux sièges auto pour enfants : le modèle Chipolino Olympus i-Size et le Reecle 360, également commercialisé sous les noms ZA10 i-Size ou 946i i-Size. Le TCS met en garde contre l'achat de ces produits et recommande aux parents de vérifier le numéro de série de leur siège : E8 - 0313715.

Lors du test de sièges auto du Touring Club Suisse, les modèles Chipolino Olympus i-Size et Reecle 360 ont échoué. Bien qu'ils répondent aux exigences légales et soient autorisés à la vente en Europe, les crash-tests menés par le TCS ont mis en évidence un risque majeur. Les tests du TCS sont en effet plus exigeants que les normes d'homologation. Il a été constaté que les coques pouvaient se détacher de leur base lorsque les enfants étaient attachés dos à la route. Dans un tel cas, le siège et l'enfant sont projetés dans l'habitacle, avec un risque élevé de blessures graves.

Le TCS déconseille formellement l'achat et l'utilisation de ces sièges. Le Chipolino Olympus i-Size a été retiré de la vente par son fabricant, mais des stocks résiduels peuvent encore circuler. Ce problème concerne uniquement ce modèle. Le fabricant du Reecle 360 n'a, à ce jour, pas réagi. À noter qu'il existe, surtout sur internet, des sièges identiques au Reecle 360 vendus sous d'autres noms. Pour cette raison, le TCS recommande de vérifier systématiquement le numéro figurant sur l'étiquette orange (sous le siège). Sont concernés pour le Reecle 360 non seulement ce modèle, mais aussi tous les sièges portant l'homologation E8 - 0313715.

Un protocole de test rigoureux

Les essais du TCS s'inspirent des standards Euro NCAP appliqués aux véhicules et reproduisent des accidents nettement plus graves que ceux prévus par la norme internationale UN R129. La plupart des sièges testés remplissent ces exigences accrues et offrent une bonne protection. L'échec des modèles Chipolino et Reecle constitue donc une exception préoccupante.

Les acheteurs de ces modèles n'ont pas automatiquement droit à un retour ou à un échange. Toutefois, si l'achat date de moins de deux ans, un recours au titre de la garantie légale des défauts peut être envisagé auprès du vendeur.

Le TCS publiera les résultats complets de son test de sièges auto 2025, avec l'évaluation de tous les modèles examinés, le 21 octobre. Le plus grand club de la mobilité de Suisse invite dès à présent les parents à vérifier si leur siège correspond à l'un des modèles concernés. En cas de doute, le TCS recommande de ne plus l'utiliser et de contacter le vendeur ou le fabricant.

Conseils du TCS aux parents

- Dans le cas du Chipolino Olympus i-Size, seul ce modèle précis est concerné.
- Pour le Reecle 360 (ZA10 i-Size), sont concernés ce modèle et tous les sièges identiques portant le numéro d'homologation E8 - 0313715.
- Vérifiez toujours le numéro figurant sur l'étiquette orange (sous le siège) avant l'achat.
- Si votre siège correspond à l'un de ces modèles, cessez immédiatement de l'utiliser et adressez-vous au vendeur ou au fabricant.
- Privilégiez l'achat auprès de revendeurs spécialisés, qui offrent conseil, traçabilité et soutien en cas de problème.
- Consultez les résultats des tests indépendants du TCS, publiés deux fois par an, pour choisir un siège offrant une sécurité optimale.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100935634> abgerufen werden.